

Réseau Handident Alsace

Clinique Saint François

5, Rue Colomé

67500 HAGUENAU

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016



LES MISSIONS DU RÉSEAU HANDIDENT ALSACE

- Améliorer l'accès à la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap par un maillage du territoire
- Faciliter la coordination des parcours de soins
- Accompagner les aidants pour la réalisation d'une santé orale satisfaisante
- Garantir la continuité des soins avec le souci de la qualité



LE RÉSEAU SIGNATAIRE DE LA CHARTE ROMAIN JACOB

Conformément aux conclusions du rapport remis par Pascal JACOB à la Ministre des affaires sociales de la santé et des droits des femmes, la Conférence Nationale de Santé, 31 acteurs représentant des personnes en situation de handicap ainsi que les acteurs des secteurs hospitalier, médico-social et ambulatoire ont décidé de s'engager en faveur de l'accès aux soins des personnes handicapées, en signant la Charte Romain Jacob en Décembre 2014 à Paris .

La Fondation Saint François de Haguenau, en la personne de son directeur en date, M. VUIDEPOT (Président de la MNH) , et le Réseau Handident Alsace, en sont signataires. Ce dernier est le seul en France à proposer la continuité des soins dentaires pour les personnes en situation de handicap.

Tout un chacun cherche à donner du sens à sa vie. Emmanuel Lévinas dans son ouvrage « Humanisme de l'autre homme » confronte ce sens au besoin, à l'anxiété du Moi pour soi. Il lui oppose le désir de l'Autre qui est Autrui. Le désir vers Autrui, au lieu de me compléter ou de me contenter, m'implique dans une conjoncture qui, par un côté ne me concernait pas et devrait me laisser indifférent. Que suis-je venu chercher sur cette galère ? Pour Handident Alsace c'est près d'une décennie de luttes, d'inquiétudes pour parvenir à proposer une totale continuité des soins bucco dentaires pour nos patients.

Or la relation avec Autrui, avec l'autre différent, me met en question, me vide de moi-même et ne cesse de me vider mais en me découvrant des ressources toujours nouvelles. Je ne me savais pas si riche, mais je n'ai plus le droit de rien garder. Le désir d'Autrui est-il un appétit ou une générosité ? Le Désir se révèle bonté. Dostoïevski parle « d'insatiable compassion », de mouvement fondamental, de sens. Nous le matérialisons encore aujourd'hui en signant la Charte Romain JACOB. Autrui, ce n'est pas une vague idée. Ce sont les patients en situation de handicap à qui nous proposons des solutions.

Ce sont des visages, des fenêtres que nous ouvrons pour voir l'autre. Les visages nous parlent. Ils expriment de nombreux sentiments : la joie, la peur et parfois toute la souffrance du monde. Ces visages entrent dans notre univers, ils sont dénuement et quelque part nous demandent : « Viens à mon aide ! » Qui suis-je pour m'imaginer que mon aide offrira une solution ? Il n'y a que l'humilité qui puisse répondre. Et par là s'annonce la dimension éthique de notre rencontre. Le visage s'impose à moi sans que je puisse rester sourde à son appel, ni l'oublier. Il ne s'agit pas de vagues bons sentiments. La présence du visage signifie un commandement qui arrête la disponibilité de la conscience. Voir ces visages, les visiter, consiste à bouleverser l'égoïsme même du Moi. Devant l'exigence d'autrui, le Moi ne peut plus être en repos. Même avec toutes ses imperfections il doit se mettre en route et trouver des solutions. La mise en question de soi permet l'accueil de l'absolument autre.

Etre Moi signifie que je ne peux plus me dérober à la responsabilité et que personne ne peut répondre à ma place. Découvrir en moi une telle orientation, c'est identifier Moi et moralité et quelque part Infini. Le Moi en relation avec l'Infini, c'est comme le dit Platon dans le Phédon, ne pas pouvoir se dérober à la responsabilité, marcher en avant, sans égard pour soi. Plus je fais face à mes responsabilités et plus je suis responsable. C'est la responsabilité éthique.

Sylvie ALBECKER, Présidente de l'Association des chirurgiens-dentistes en charge du Réseau Handident Alsace. Extraits du message prononcé lors de la venue de Pascal JACOB.

L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU EN 2016

Le Réseau Handident Alsace poursuit son évolution :

- Le réseau intervient désormais sur les départements 57 (Moselle) et 68 (Haut-Rhin)
- CAMSP de Saverne: Information et formation des parents en plus du dépistage de leur enfant

Nouveaux partenariats en 2016 :

- Réseau AOSIS de Poitiers-Châtelleraut
- Centre de Ressource Autisme et troubles apparentés de Strasbourg

Nouvelles adhésions au Réseau en 2016 :

05.02.2016 : INSTITUT SAINT-CHARLES - SCHILTIGHEIM

09.03.2016 : CAPEAP – Les Papillons Blancs - BOLLWILLER

Formation en 2016 :

Le Réseau propose des formations à ses praticiens. Cet enseignement se veut varié et aborde de nombreuses facettes du handicap. Il permet aux praticiens de connaître de mieux en mieux ce domaine et ses nombreuses problématiques.

> **31.03** : Diagnostic et prise en charge des MIH

Intervenant : Professeur CLAUSS



FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

UN FONCTIONNEMENT SIMPLE ET COHÉRENT :

Echelon 1

- Maillage du Territoire 67 avec 25 Cabinets Ressources de ville avec possibilité de recours au MEOPA.

Echelon 2

- Centre de Santé Orale (Centre de Santé Dentaire de la Fondation Sonnenhof / 67420 Bischwiller).

Echelon 3

- Centre Handident (Clinique Saint François/ 67500 Haguenau) pour la réalisation de :
 - Sédation profonde réalisée par voie intraveineuse
 - > Soins
 - > Clichés radiologiques de dernière génération par l'utilisation du cone beam couché
 - Plateau d'anesthésie générale afin de réaliser des soins longs ou (et) des actes de chirurgie buccale.

GOUVERNANCE

L'Association des Chirurgiens Dentistes en charge du Réseau Handident Alsace

- Docteur Sylvie Albecker, chirurgien-dentiste, Présidente
- Docteur Nicolas Pernot, chirurgien-dentiste, Vice-Président
- Docteur Brigitte Mengus, chirurgien-dentiste, Secrétaire
- Docteur Jean-Luc Klein, chirurgien-dentiste, Trésorier
- Docteur Patrice D'Arbonneau, chirurgien-dentiste
- Docteur Michèle Pluinage, chirurgien-dentiste

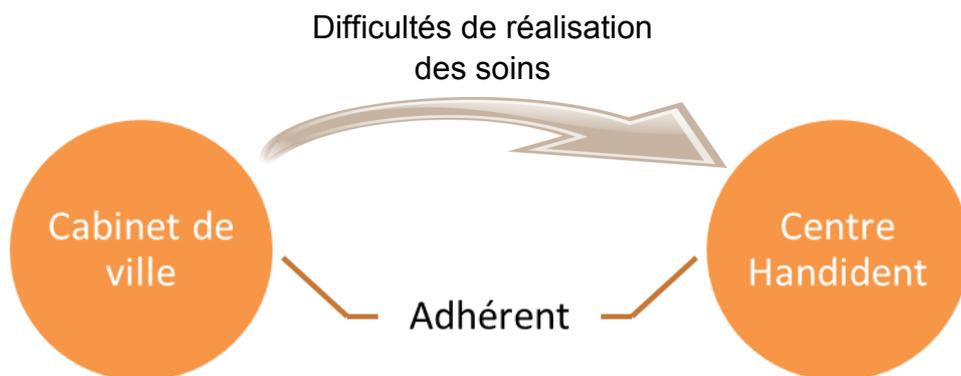
Monsieur Frédéric BANCEL
Directeur de la Fondation Saint-François de Haguenau

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Le Réseau travaille sur 4 axes d'action :

- Le dépistage systématique dans les institutions des problèmes bucco-dentaires des personnes porteuses de handicaps.
- La formation des personnels accompagnants et (ou) soignants.
- La formation régulière et obligatoire des praticiens de ville à l'accueil et au suivi de ces personnes en situation de handicap.
- La continuité des soins qui offre aux personnes en situation de handicap l'inclusion dans la normalité.

PARCOURS DU PATIENT :



PRISE EN CHARGE AU CENTRE HANDIDENT

Sédation profonde :

Plateau d'intervention complet: médecin anesthésiste, infirmière anesthésiste, chirurgien-dentiste formé à la prise en charge spécifique, assistante dentaire, assistant dentaire en formation, infirmière de salle de réveil

Anesthésie générale :

- Soins trop longs ou trop complexes
- Maintien d'un maximum de dents en bouche avec la réalisation possible de prothèse fixée

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Il est illusoire d'imaginer à terme une prise en charge « normale » dans un cabinet de ville compte tenu de la difficulté et du risque de prise en charge de ces patients.

C'est une des raisons qui nous a fait privilégier la sédation profonde avec voie intraveineuse au sein du Réseau.

Pourquoi la sédation profonde avec voie intraveineuse ?

Cette technique (utilisant du Propofol le plus souvent, parfois le Mydazolam) n'a jamais été utilisée à des fins dentaires en France. Grâce à la coopération de l'équipe des médecins anesthésistes réanimateurs de la Clinique Saint François de Haguenau et des IADES, cette technique a pu être mise en place.

En effet, plusieurs praticiens adhérant au Réseau, accueillant des patients en situation de handicap dans des cabinets de ville, ont utilisé du MEOPA. Ils ont été confrontés à plusieurs problèmes :

- Les patients en situation de handicap ne comprennent pas l'intérêt de l'inhalation du gaz. Leur respiration reste donc naso-buccale pendant les soins. L'utilisation d'un masque naso-buccal augmente la difficulté d'utilisation du gaz. L'assistant (e) dentaire devant sans cesse appliquer le masque en nasal, puis en naso-buccal. Les soins sont très difficiles à réaliser correctement dans ces conditions. Le plus souvent L'assistant (e) dentaire et le praticien inhalent ainsi presque autant de MEOPA que les patients.
- Les séances où le MEOPA est utilisé sont relativement courtes. Elles demandent souvent la multiplication des rendez-vous.
- L'état de fragilité des patients permet de poser l'idée de risque pris par le praticien.

C'est pourquoi, l'utilisation de la sédation profonde a été privilégiée. Elle permet des séances allant jusqu'à 30 minutes dans d'excellentes conditions de travail pour le praticien. Les actes sont bien réalisés. Le plus souvent, désormais que de nombreuses bouches ont été mises en ordre et les patients suivis régulièrement, une séance suffit. La sécurité du patient est assurée grâce à la présence d'un médecin anesthésiste et d'une infirmière anesthésiste qui se place à la tête du patient afin d'éviter les fausses routes. La salle de réveil surveillée par une infirmière, permet aux familles ou aux équipes d'assister à l'éveil du patient. Les produits anesthésiques utilisés sont amnésiants.

Le **propofol** est commercialisé en 1986 sous le nom de Diprivan® (abréviation de **diisopropyl intravenous anesthetic**).

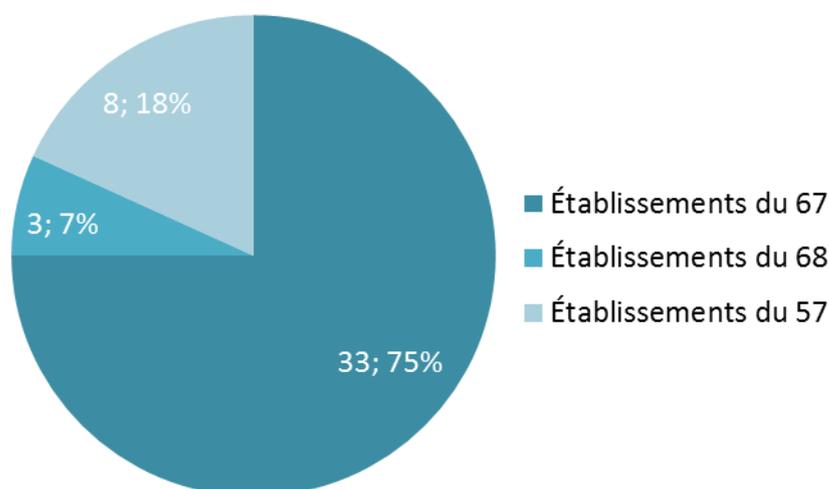
Dans les années 1990, le propofol est devenu l'anesthésique de référence et il reste aujourd'hui le plus récent agent hypnotique intraveineux mis à disposition de la communauté anesthésique.

Le **midazolam** est une molécule de la famille des benzodiazépines commercialisée sous le nom d'Hypnovel. Le midazolam a été synthétisé en 1976 et mis sur le marché en France en 1986. Ses puissantes propriétés anxiolytiques, amnésiantes, hypnotiques, anticonvulsantes, sédatives et myorelaxantes, associées à un délai et une durée d'action courts, en font un adjuvant particulièrement utile en anesthésie et en réanimation

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Une enquête de satisfaction auprès de nos partenaires est réalisée afin de répondre au mieux aux besoins de nos patients.

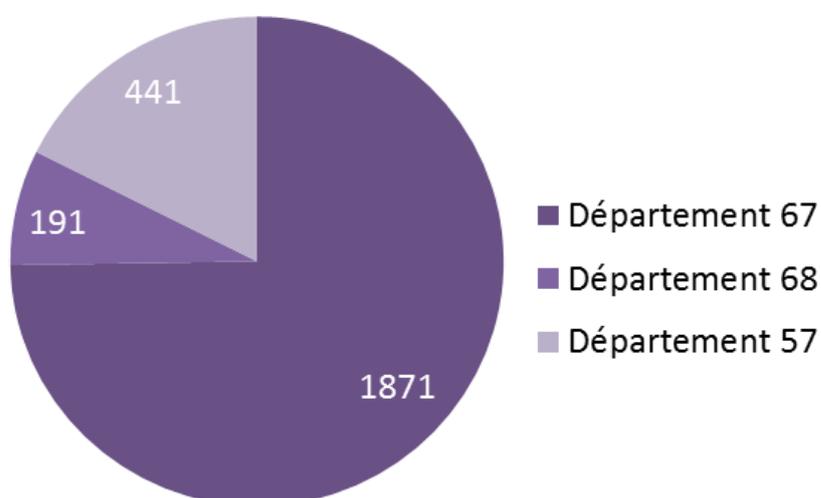
44 Etablissements (sur les 57 qui ont adhéré au Réseau) ont répondu à notre enquête. Etablissement s'entend : MAS, FAS, par exemple, pouvant exister au sein d'une même structure. Il s'agit là d'un excellent retour de 77 %.



Ces 44 établissements accueillent 2503 personnes en situation de handicap.

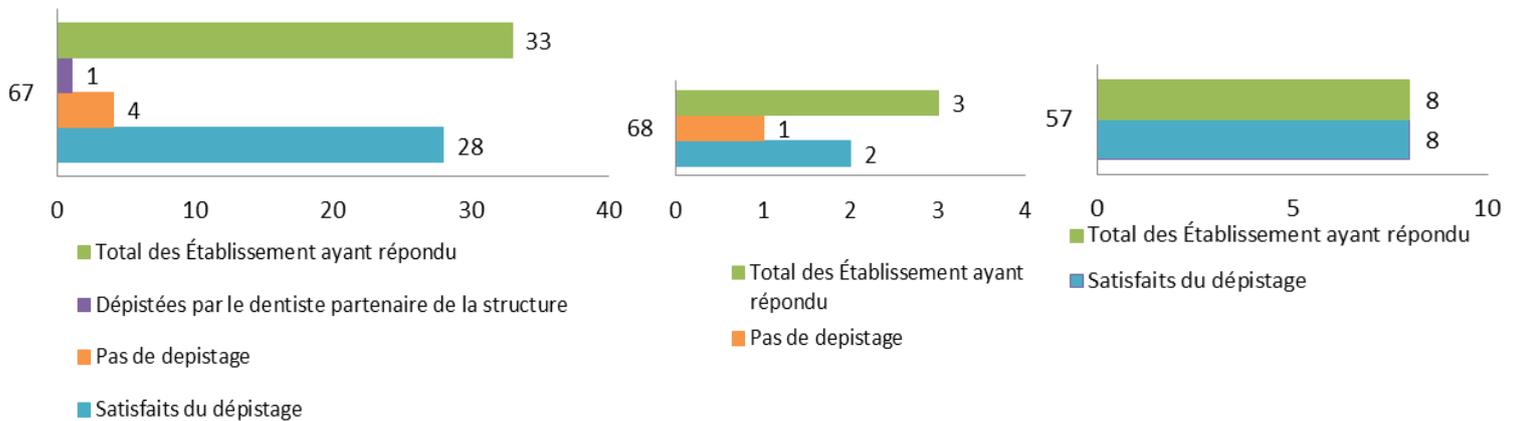
L'enquête répondait aux questions suivantes :

- **Nombre de patients accueillis :**



FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

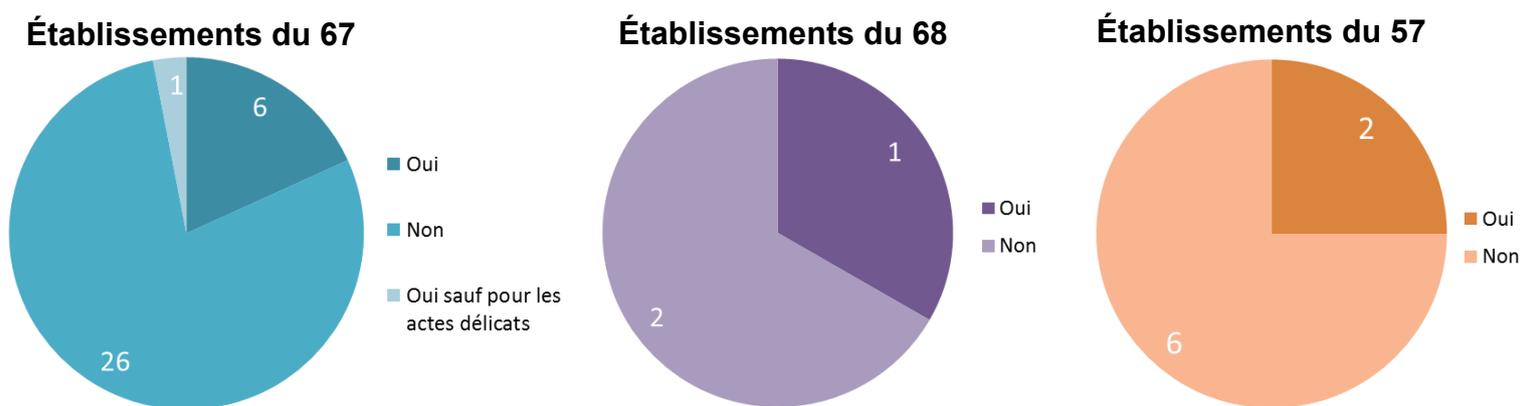
Satisfaction du dépistage :



Satisfaction du réseau, de l'accueil et des propositions et réalisations de soins :

Sans aucune exception, les établissements qui travaillent avec le Réseau Handident Alsace sont satisfaits des prestations du Réseau puisque **100%** des établissements ayant répondu à l'enquête déclarent être satisfaits du réseau, de l'accueil et des propositions et réalisations de soins.

Pensez-vous que la majorité des personnes accueillies peut être prise en charge en cabinet de ville ?



L'écrasante majorité des établissements considère que la moitié des personnes accueillies ne peuvent être suivies dans des cabinets de villes. Cependant, un certain nombre des personnes en situation de handicap sont accueillies dans des cabinets de ville chez des praticiens dont certains ne participent pas au Réseau Handident Alsace.

Tout le monde est unanime pour dire que lorsque les soins deviennent complexes à réaliser, ceux-ci doivent être réalisés au Centre Handident Alsace.

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

LES COMITÉS :

Le **Comité Scientifique** du Réseau se réunit une fois par an. Il est composé de :

Présidente :

Pr. Marie-Cécile Manière, Vice-Doyen de la Faculté de Chirurgie-Dentaire et
Présidente du Centre de Maladies rares de Strasbourg

Dr. Yves
Alembick,
généticien

Dr. Céline
Freyss, cd
spécialisé en
ODF

Dr. Patrice
Mengus,
pédiatre,
spécialisé dans
la prise en
charge des
personnes en
situation de
handicap

Dr. J.M. Hiebel
spécialisé en
rééducation
fonctionnelle

Dr. Brigitte
Mengus, cd

Dr. Sylvie
Albecker, cd

Le **Comité de Pilotage** du Réseau se réunit une fois par an. Il comprend des représentants des usagers et des établissements médico-sociaux, le Directeur de la Fondation Saint François de Haguenau et des chirurgiens-dentistes.

1849 personnes dépistées

Dépistages réalisés dans 71
Établissements Médico-
sociaux du 67, 68 et 57,
adhérant au Réseau

25 chirurgiens dentistes
adhèrent au réseau
permettant un
maillage de cabinets

+367 patients en 2016 (par
rapport à l'année 2015)

CHIFFRES CLÉS 2016

2962 personnes en situation
de handicap adhèrent au
Réseau

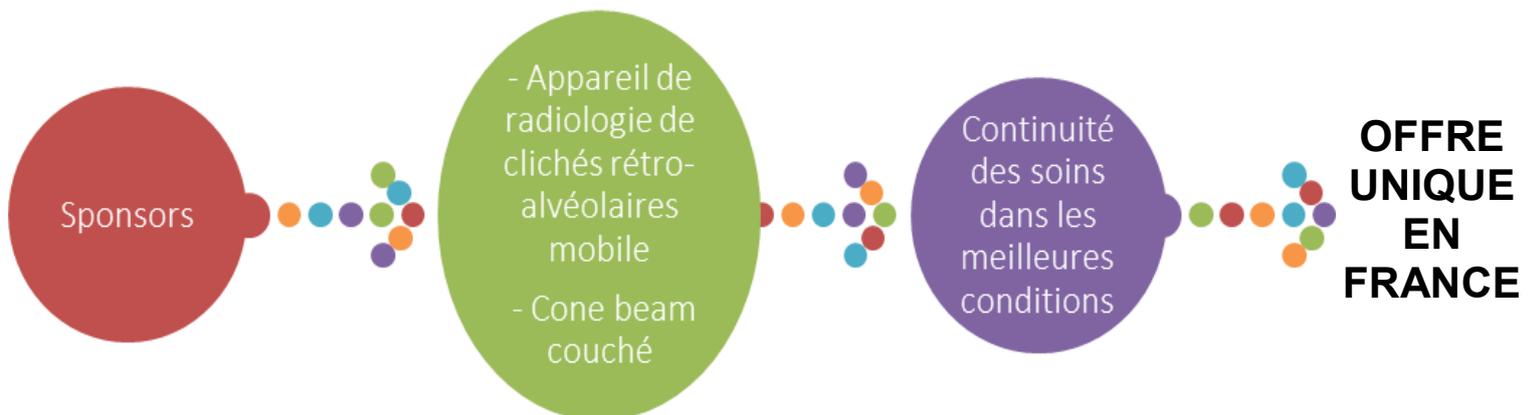
12 réunions de coordination
autour de cas patients

4210 patients suivis

4 actions d'éducation
thérapeutique

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

L'installation du cone beam couché a été rendue possible grâce à la Clinique Saint-François, à son équipe d'anesthésistes, de radiologues et de techniciennes de radiologie.
ADPS (du Groupe Allianz) a participé à hauteur de 25 000 Euros à cette opération.



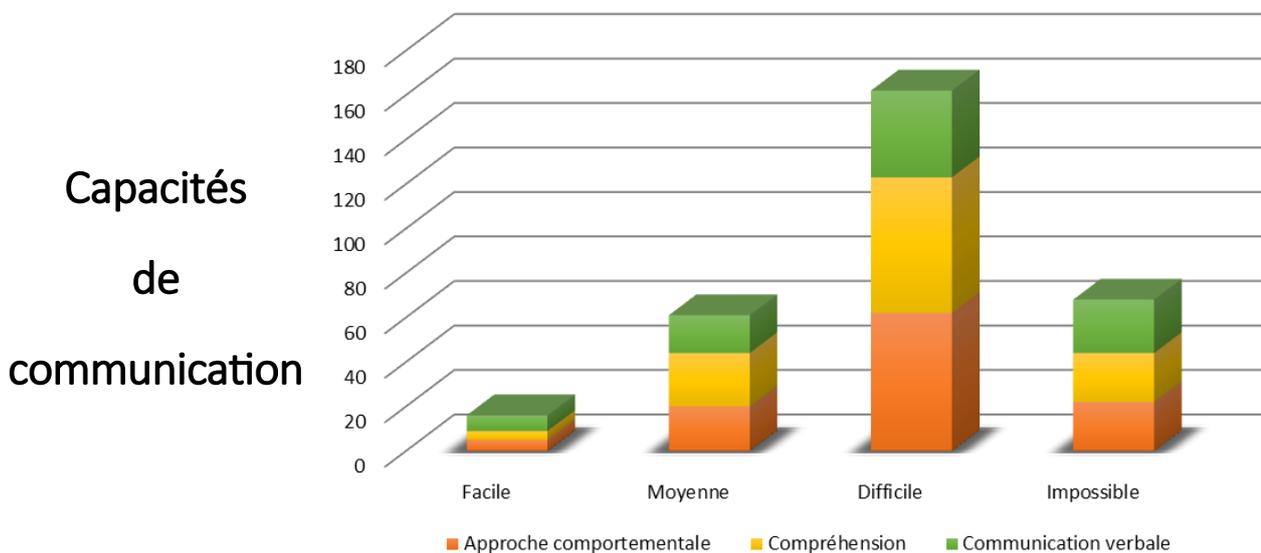
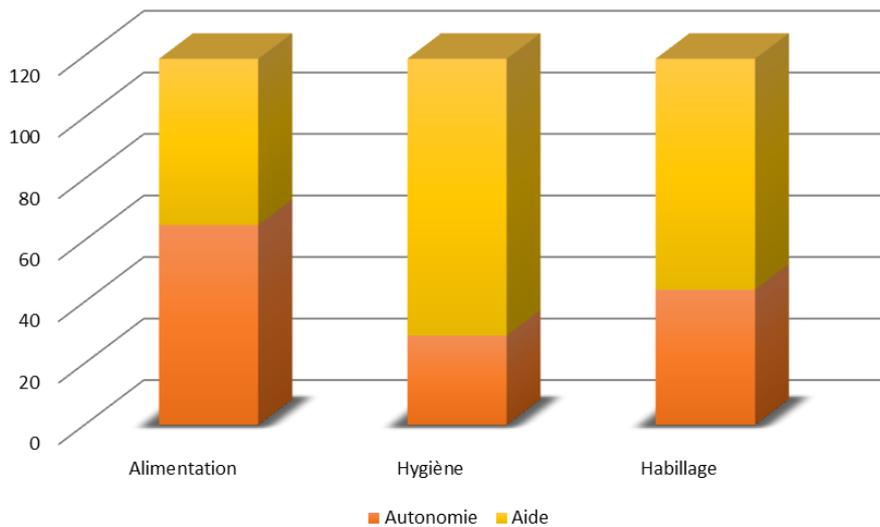
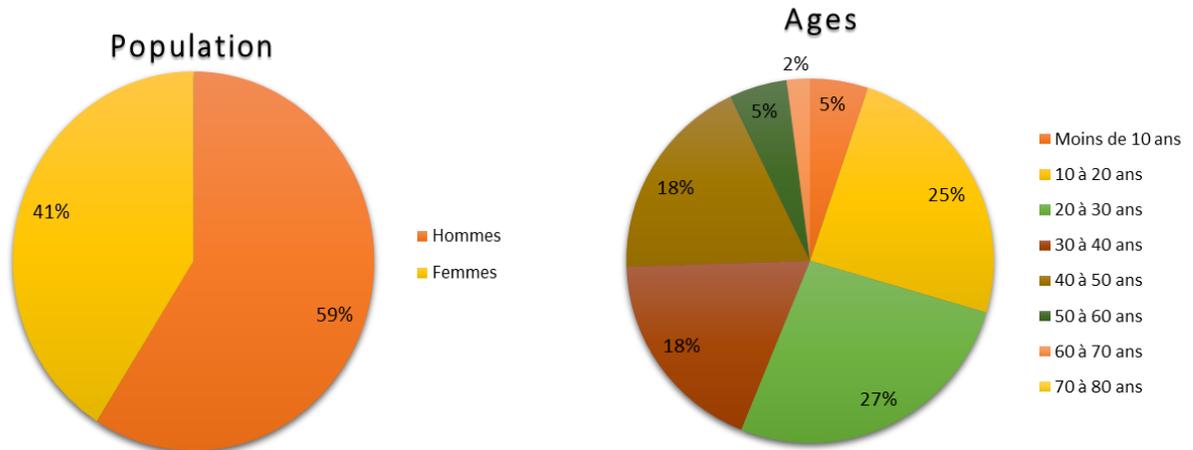
Récapitulatif

Centre HANDIDENT :

- Soins courts sous anesthésie générale sans intubation
- Examen Cone Beam sous sédation
- Soins longs sous anesthésie générale

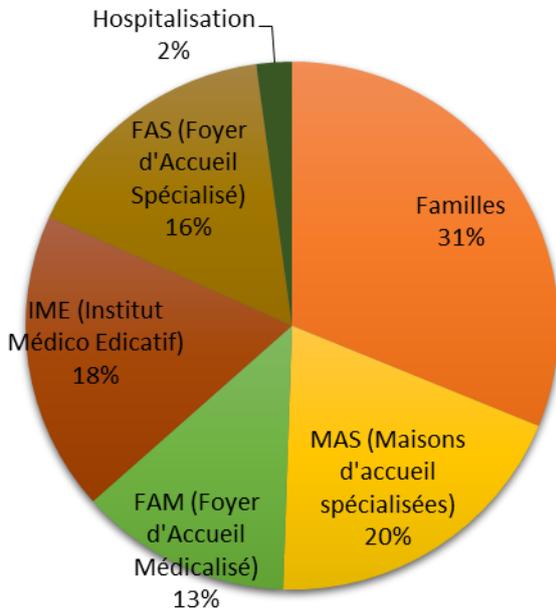
POUR QUELS UTILISATEURS ?

Ces graphiques concernent 119 patients venus en AGSI et 161 séances réalisées pour une étude rétrospective dans le cadre du Réseau Handident pour la Thèse du Docteur Marie GEORGE « La sédation intraveineuse au propofol pour les soins dentaires chez les PSH »

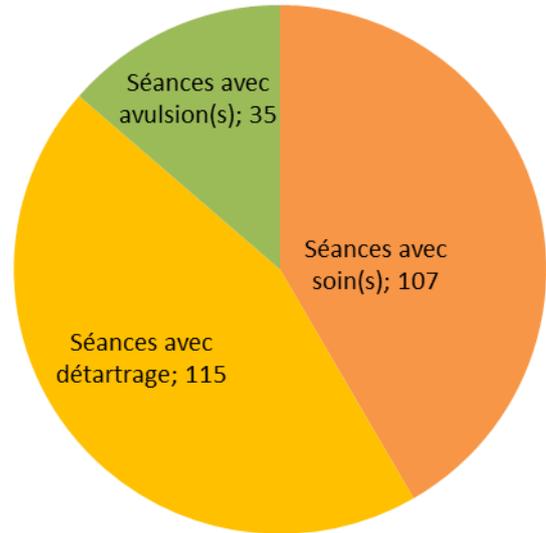


POUR QUELS UTILISATEURS ?

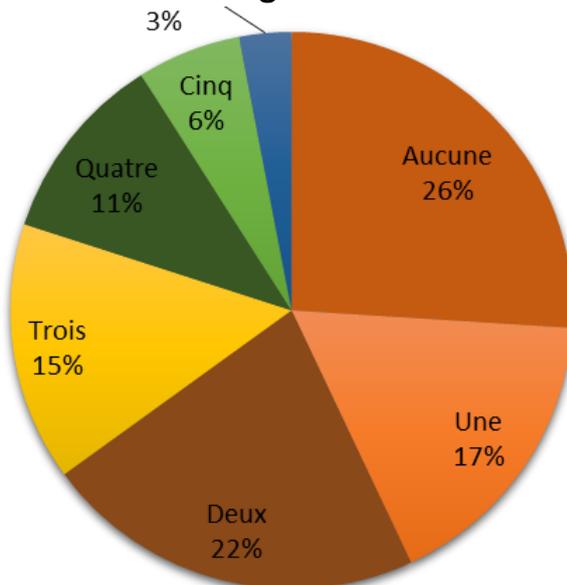
Modes d'hébergement



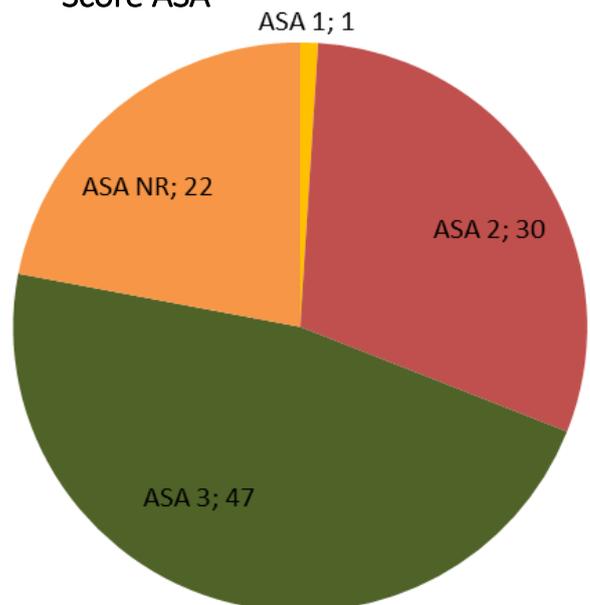
Actes réalisés pendant ces séances



Pathologies associées



Score ASA



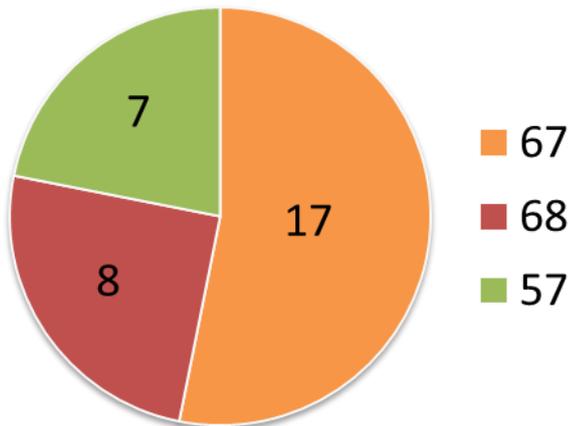
Ces pathologies sont diverses, surtout mentales, neurologiques, comportementales et motrices. S'y ajoutent des déficiences génétiques, visuelles, psychiatriques, digestives, néphrologiques, pulmonaires, cardiologiques, etc...

Ce dernier schéma montre la grande fragilité de nos patients. Les ASA 2 et 3 additionnés représentent 77 % de la patientèle prise en charge.

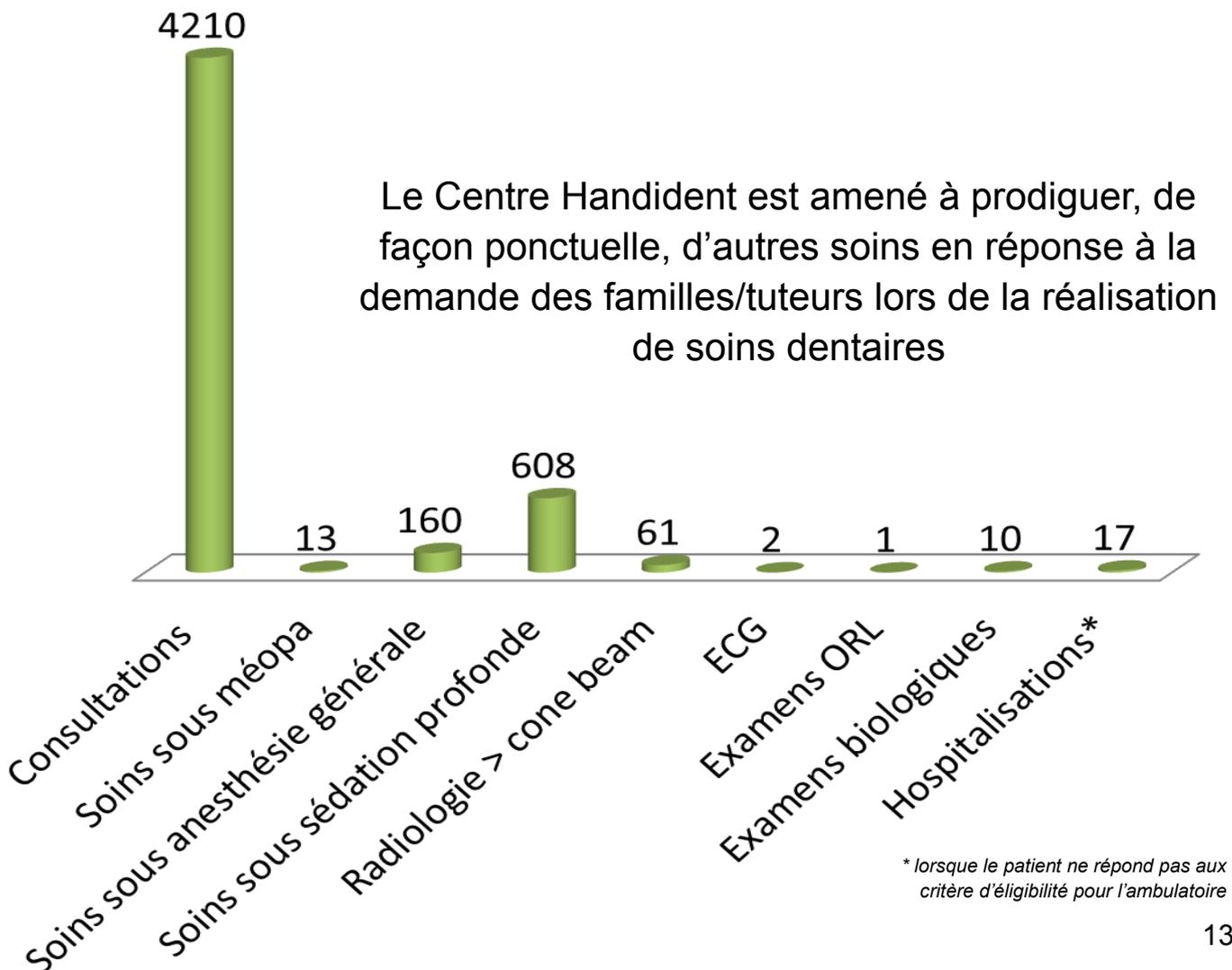
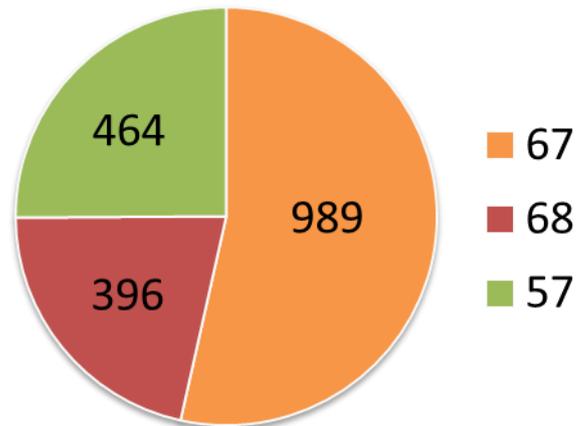
ENGAGEMENTS 2016 DU RÉSEAU HANDIDENT

Organisation et planification du parcours de santé et de la prise en charge

Établissements dépistés



Personnes dépistées



* lorsque le patient ne répond pas aux critères d'éligibilité pour l'ambulatoire

ENGAGEMENTS 2016 DU RÉSEAU HANDIDENT

Appui aux différents intervenants dans le cadre du CAMSP et Réseau Autisme

2015 :
40 personnes
formées

2016 :
87 personnes
formées

Articulation ville-hôpital

	<ul style="list-style-type: none">• Formations des aidants organisées par le réseau autisme (3 dans l'année)
	<ul style="list-style-type: none">• Présentation aux parents au CAMSP de Saverne
26, 27, 28.04.2016	<ul style="list-style-type: none">• Formation des chirurgiens-dentistes de l'hôpital de jour pour les patients en situation de handicap du Centre Hospitalier Général de Châtelleraut
2,3.09.2016	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du réseau lors des Universités d'été de la performance en santé à Lyon
24.09.2016	<ul style="list-style-type: none">• « Automnales » de l'AAPEi - Saverne (67)
28,29.09.2016	<ul style="list-style-type: none">• Participation au bureau de l'association SOSS (santé orale et soins spécifiques) qui regroupe tous les réseaux de soins buccodentaires de France et au congrès à Clermont Ferrand
28.09.2016 et 25.11.2016	<ul style="list-style-type: none">• Participation au groupe de travail « Accueil et prise en charge des personnes en situation de handicap en établissement de santé » au siège de la Haute Autorité de Santé à Paris
13.10.2016	<ul style="list-style-type: none">• Réunion d'information en direction des praticiens du Haut-Rhin
03.11.2016	<ul style="list-style-type: none">• Présentation du Réseau lors de la 16 ième journée de santé publique sur le thème « quels enjeux en santé orale » à Créteil

CONCLUSION

Nous avons constaté la difficulté de la prise en charge, quand cela est possible, des personnes en situation de handicap dans les cabinets de ville du 68. Le Docteur Brigitte Mengus, cd, a démarché un certain nombre de praticiens afin de leur proposer une insertion dans le Réseau Handident Alsace. Cela n'a pas été suivi d'effet. Par contre, un certain nombre d'Institutions médico-sociales du 68 ont adhéré au Réseau. Pour faire le point sur la situation, nous avons proposé une nouvelle réunion d'information à Mulhouse pour tous les chirurgiens-dentistes du 68 le 13 octobre 2016.

Au cours de ces 8 années, nous avons montré la possibilité de proposer des soins et un suivi bucco-dentaire spécifiques qui permettent aux personnes en situation de handicap de profiter de réalisations qui les inscrivent dans la normalité.

Nous considérons, comme d'autres, et nous pensons aux Responsables du Réseau AOSIS (Poitiers et Châtellerauld) dont nous sommes partenaires, que l'accueil de certains patients en situation de handicap est totalement impossible à réaliser dans des conditions de sécurité et de professionnalisme dans des cabinets de ville. Il s'agit là du respect qui est dû à ces personnes. Nous leur proposons des soins adaptés et de bonne qualité qui permettent ainsi un suivi digne de ce nom.

Handident Alsace est une étape innovante, unique en France dans son fonctionnement, qui montre que les hommes d'aujourd'hui ont dépassé les tabous, les principes et les préjugés de notre temps, en créant le partage avec cette population si longtemps laissée sur le bord du chemin, enfermée dans un monde que l'on s'efforçait le plus souvent d'oublier. Nous savons bien qu'il ne s'agit pas de « sortir du handicap », mais de répondre concrètement, efficacement, à un problème qui génère douleur, angoisse bien souvent intériorisées car impossibles à exprimer. Ainsi, une égalité se dessine enfin avec la prise en charge dentaire des personnes dites « normales », plaçant notre action dans la perspective à devenir de plus en plus humains les uns avec les autres. Nous avons la certitude de travailler « vers » l'avenir, en une unique humanité et une unique citoyenneté, vers une cohabitation constructive des singularités.